MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Arreau

Autres communes :

R500

Appellation : Maison du 16s

Monument(s)

Appellation : Maison du 16s

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 03/09/1912

Étendue de la protection : Façade : classement par arrêté du 3 septembre 1912

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.